

Le groupe local EELV Andrésy :

- s'oppose toujours à toute **urbanisation des coteaux d'Andrésy** et soutient de ce fait l'association *Sauvegarde des Coteaux de l'Hautil* qui s'est nouvellement créée pour faire reconnaître les Coteaux en Espace Naturel Sensible.

- **demande l'abandon du projet de pont d'Achères/Denouval**, dont l'utilité pour les populations n'est pas démontrée, et soutient le collectif « *Non au pont* ».

- s'oppose à l'**A104** et **demande que son financement soit affecté** dans les meilleurs délais **au développement des transports en commun** dont les lignes actuelles sont saturées.

- considère que le **transport fluvial mérite d'être développé** du fait de son moindre impact sur l'environnement **mais refuse le gigantisme du futur port d'Achères** dont l'impact sur l'activité économique locale et nationale est imprévisible.

EELV soutient la réalisation d'un port à **échelle raisonnable** avec possibilité de transport ferroviaire à partir du site (gare de fret). Pour quelles raisons ce port qui devait initialement occuper 120 hectares en 2006 en est-il aujourd'hui à 420 hectares ?

- s'oppose au développement de Roissy tel qu'il est envisagé par les pouvoirs publics.

C'est grâce à la mobilisation de vous tous que nous pourrons faire changer les choses.

Europe Ecologie – Les Verts sera représenté lors des futures consultations électorales.

Engagez-vous avec nous au niveau local.

Pour nous contacter, nous rejoindre, recevoir nos lettres d'information ou être tenu(e) au courant de nos actions : Envoyez-nous un email à eelv.andresy@orange.fr

Décembre 2010 - Imprimé sur du papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

Europe Ecologie Les Verts (EELV)

Groupe local *d'Andrésy*



**Urbanisation des Coteaux,
Pont d'Achères/Denouval,
Prolongement de l'A104,
Port d'Achères,
Forte croissance du trafic aérien sur Roissy...**

Dans le cadre de la compétition à laquelle se livrent les états et les régions européennes, ces grands projets coûteux figurent dans 2 vastes opérations : le *Grand Paris / Confluences* et l'*Opération d'Intérêt National (OIN) de Seine Aval*.

**Ces opérations concernent
notre ville, Andrésy, et notre canton.**

Face aux conséquences irrémédiables
de ces grands projets
dont notre territoire est l'enjeu,

**nous avons tous
un rôle à jouer**

**pour préserver notre environnement,
notre santé et notre qualité de vie.**



**EUROPE ÉCOLOGIE
LES VERTS**



**EUROPE ÉCOLOGIE
LES VERTS**



L'urbanisation des Coteaux d'Andrésy, rejetée

massivement en juin dernier lors de la consultation, **reste inscrite dans les projets** de la Communauté d'Agglomération des 2 rives de Seine (CA2RS).

Elle entraînera la **disparition des derniers espaces naturels de notre commune** : abandon de toute possibilité de maintien d'une agriculture de proximité, atteinte à la préservation de la biodiversité, problèmes de circulation...

Pourquoi, après le « non » exprimé à 70% par les Andrésiens, la Communauté d'Agglomération maintient-elle ce projet ?

Le Plan d'Exposition au Bruit de Roissy, avalisé en 2007 malgré

l'opposition des populations, des associations et d'un grand nombre d'élus, prévoit de **faire de Roissy le premier aéroport européen** avec un trafic de 680 000 mouvements annuels minimum contre 550 000 aujourd'hui.



Le futur port d'Achères, appelé « **plate forme multimodale d'Achères** », sera situé au niveau du confluent. Il sera le débouché du trafic du futur canal Seine-nord et aura une capacité **supérieure à celle du port de Gennevilliers**.

Le **trafic de camions** engendré par l'activité du futur port sera proportionnel à son **gigantisme**.

L'Etat entend ainsi développer toutes les infrastructures routières permettant la circulation des marchandises livrées par bateaux... à commencer par le prolongement de la Francilienne (A104) et ses **150 000 véhicules/jour prévus (57 000 aujourd'hui sur la RN 184)**.

Le **coût du prolongement de l'A104 sur 20 kms** représentera à lui seul 1/3 du budget alloué à la réalisation prochaine des 900kms de projets autoroutiers français.

Selon les prévisions de trafic, **150 000 véhicules** devraient circuler chaque jour sur cette **voie qui va encercler Andrésy** (Achères rive gauche, Carrières limite Denouval), nous apportant **du bruit et une pollution particulièrement nocive pour la santé** (cf études faites par Maurecourt en 2006 et présentées lors du débat public).

Les conséquences de tous ces projets sur notre environnement, notre santé et notre qualité de vie ont-elles été évaluées ?

La pertinence économique est-elle démontrée ?

Aucune information en ce sens n'est donnée aujourd'hui.

La majorité municipale d'Andrésy soutient et défend ces projets qui, s'ils voient le jour, entraîneront une dégradation irréversible de notre qualité de vie, de notre environnement, et auront des conséquences désastreuses pour notre santé.

M. Ribault, maire d'Andrésy, en tant que conseiller général des Yvelines a voté le projet et les financements du pont Achères/Denouval et a accepté le tracé de l'A104 retenu par l'état.

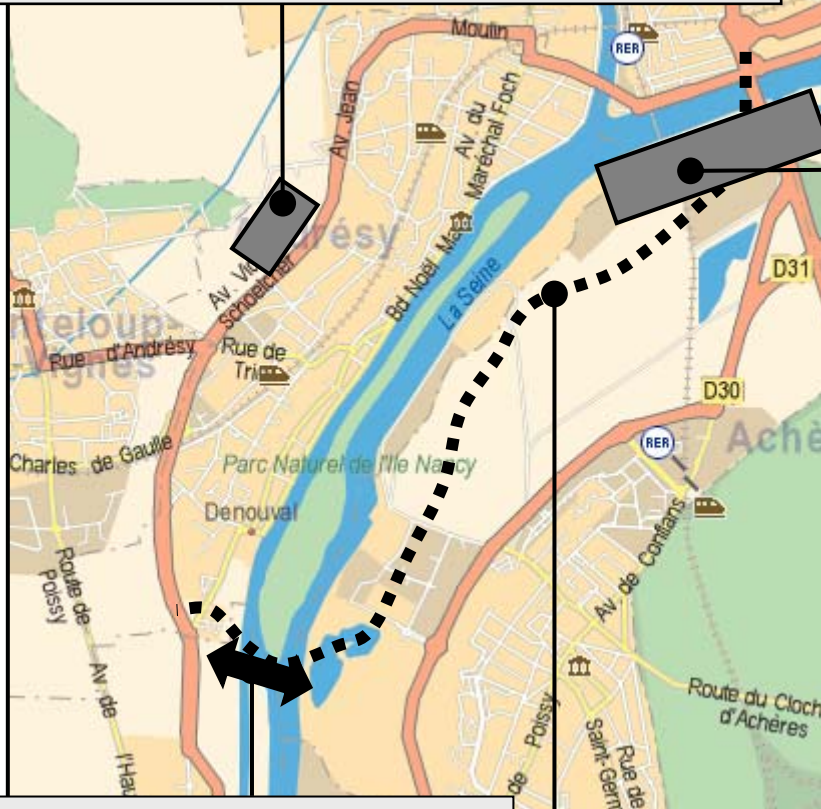


Schéma de principe.

Le **pont d'Achères/Denouval adopté par le Conseil Général** passera au-dessus de l'île de la dérivation (Carrières sous Poissy) **face aux immeubles d'Andrésy-Denouval**, dégradant ainsi nos berges de Seine appréciées de tous.
Ce pont servira-t-il à l'A104 et ses 2x2 ou 2x3 voies ? Quelle circulation drainera ce pont si le port d'Achères est validé dans sa configuration la plus importante ?